

Qui a dit?

«D'autres cantons ont déjà emprunté cette nécessaire quadrature du cercle. En osant s'attaquer à des «vaches sacrées», notamment la santé, le social et l'éducation, les mêmes qui plombent les finances neuchâteloises.»

– Claude Jeanrenaud, professeur à l'UNINE¹

– Sam Blili, professeur à l'UNINE²

– Florian Néméti, directeur de la CNCI³

c :asuoðæy

«Autrefois, il existait une statistique nationale sur la part des enseignants en poste ne possédant pas les diplômes requis. Elle a été abandonnée en 2008 et personne ne dira jamais pour quoi, à visage découvert.»

– Matthis Behrens, directeur de l'IRD⁴

– Tasha Rumley, journaliste

– Thierry Meyssan, écrivain⁵

q :asuoðæy

«L'éorén est une école régionale multisite dynamique, dotée d'un leadership fort, répondant, de manière efficace et dans le respect de ses valeurs, aux besoins du terrain et aux identités locales.»

– L'Hebdo, qui préparerait un *ranking* des écoles neuchâteloises.

– La cellule (secrète) d'évaluation de la qualité des cercles scolaire du SEO⁶

– L'éorén⁷

c :asuoðæy

¹ Université de Neuchâtel.

² Bis.

³ Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

⁴ Institut de recherche et de documentation pédagogique.

⁵ D'après Wikipédia.

⁶ Service de l'enseignement obligatoire.

⁷ Ecole obligatoire région Neuchâtel.

Panégyrique

Le directeur de la CNCI⁸ s'est fendu d'un texte très élogieux pour annoncer l'arrivée dans l'équipe de direction d'un économiste «au bénéfice d'une solide formation en économie acquise à l'Université de Neuchâtel». Reconnaissance inattendue et involontaire de la qualité de la formation en terres neuchâteloises, «vache sacrée» plombant les finances cantonales?

(sl)

⁸ Organisme précédemment cité.

Brouillard à l'horizon

D'un côté, le responsable de la recherche à la HEP-BEJUNE se veut rassurant. «Nous avons recueilli de nombreuses données de recherche permettant de dresser un état des lieux quantitatif du renouvellement de la population enseignante dans l'espace BEJUNE (...). Le risque de pénurie est limité et peut être anticipé. (...) Nous avons pu faire le constat (...) que l'espace BEJUNE est actuellement assez bien préservé face à ces deux types [visible et occulte⁹] de pénurie¹⁰.»

De l'autre, l'Impex¹¹ présente «le plan d'attaque [de la HEP-BEJUNE] pour lutter contre la pénurie d'enseignants qui guette les trois cantons». Lequel consiste à «appeler les étudiants à la rescousse». Au bout du compte, de l'aveu même du responsable de la formation des enseignants primaires, «il y a une tendance qui se dessine, mais l'ampleur du phénomène reste très difficile à évaluer. (...) Quoi qu'il en soit, ce nou-

veau système permet d'anticiper une possible difficulté et a donc toute sa raison d'être.» En bref, on ne sait pas vraiment s'il y a ou s'il y aura prochainement pénurie d'enseignants, mais on prend des mesures pour le cas où.

(sl)

⁹ La pénurie dite visible se traduit par une absence d'enseignants dans les classes; la pénurie occulte par la présence d'enseignants ne possédant pas les titres requis.

¹⁰ Bernard Wentzel in *Enjeux pédagogiques* no 21, février 2013.

¹¹ Du 4 avril 2014.

Cohérence (absence de)

Lors de la session du Grand Conseil consacrée aux comptes 2013, un groupe politique regrette que «toutes les mesures structurelles suffisantes pour redresser les finances du canton n'aient pas été prises¹².» Et le président du Conseil d'Etat affirme que toutes les économies envisageables au sein de l'administration ont été réalisées et que «de nouvelles mesures ne seraient possibles qu'en taillant clairement dans les prestations». Un autre groupe craint de laisser «aux générations futures un patrimoine en piteux état». Plusieurs députés relèvent au contraire que «les charges (...) ont été bien maîtrisées» et que «notre canton n'est pas au bord de la faillite».

On ne sait qui croire... Par contre, il est certain que si nos élus ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le constat, il est très peu probable qu'ils puissent s'entendre sur les choix qui devraient raisonnablement en découler. On continuera donc à assister à l'habituel rapport de forces et aux

passes d'armes rituelles des acteurs politiques, menant à des décisions hésitantes et contradictoires. Pour ne prendre qu'un exemple qui touche l'école: intégrer les enfants différents et leur fournir un enseignement adapté tout en faisant face à une augmentation des effectifs dans les classes et à une stagnation (voire une diminution) des moyens à disposition des personnels en charge des élèves. Vous avez dit «double contrainte?» (sl)

¹² L'Impex du 30 avril 2014.

Contre toute attente

Le Tribunal cantonal rejette deux actions contre l'obligation de cotiser à la caisse de remplacement. En septembre 2008, deux enseignants¹³ ont contesté l'obligation de cotiser à la caisse de remplacement du personnel enseignant.

Après plus de cinq ans de silence, dans une décision du 30 janvier 2014, le tribunal cantonal livre son verdict: il rejette les deux actions et confirme donc l'obligation pour le personnel enseignant neuchâtelois de participer au paiement des frais de remplacement.

On ignore pour l'instant la suite que donneront (ou non) les deux recourants.

Un compte-rendu plus détaillé peut être consulté sur le site www.saen.ch (pg)

¹³ Membre du SSP.

Les jeunes au Centre!

Depuis 50 ans, le Centre de Loisirs œuvre au service de la jeunesse. Créé le 6 mars 1964

et installé depuis le 26 novembre de la même année dans ses actuels locaux du chemin de la Boine à Neuchâtel, le Centre de Loisirs est né des préoccupations de parents qui s'inquiétaient de l'occupation du temps de loisirs de leurs enfants. Avec le soutien du Conseil général de la Ville, quelques visionnaires mirent sur pied ce qui, à l'évidence aujourd'hui encore, constitue une réponse sociale aux besoins de la jeunesse.

Le Centre de Loisirs propose toute l'année des ateliers de danse, de musique, de poterie, de théâtre aux enfants et aux jeunes dès l'âge de 6 ans. Afin de répondre aux attentes des jeunes de 11 à 17 ans, le Centre de Loisirs propose également un «Accueil Ados» constitué d'une salle de danse, d'un studio d'enregistrement, d'un espace musique offrant la possibilité de chanter ou de jouer sans craindre de déranger ses voisins, d'un lieu d'accueil libre et d'une «antenne» permettant, au besoin, un suivi plus individualisé. C'est également dans de nombreux projets à l'extérieur de ses murs que s'investit l'équipe du Centre de Loisirs, souvent dans le cadre de collaborations avec, par exemple, Festi'Neuch ou la Fête de la Musique.

Pour marquer le coup, deux événements, l'un festif, l'autre plus ancré dans la réflexion, sont prévus. Le samedi 5 juillet, la population est invitée à participer à une grande journée de fête dans le Jardin de la Boine. Du 1er au 5 octobre, une tente (anciennement «La Bulle»)

sera installée au Jardin anglais afin d'y organiser, en collaboration avec le Parlement des Jeunes, discussions, débats, rencontres, films, conférences, tables rondes sur des thématiques en lien avec la jeunesse.

Vernie à l'occasion de l'Assemblée générale, le 30 avril dernier, l'exposition «Les Jeunes au Centre!» a été réalisée avec le photographe Guillaume Perret qui a su capter avec pertinence et finesse la richesse de ces jeunes qui représentent aujourd'hui, symboliquement, le solide lien unissant le Centre de Loisirs et la jeunesse, depuis 50 ans! Plus d'infos:

www.cdlnauchatel.org et
www.facebook.com/cdlnauchatel (com./réd.)

Maladière

Ses murs n'étant plus là, c'est via un livre que le collège de la Maladière fête ses 100 ans: *L'école de la Maladière, Chronique d'une dé/construction*. Rédigé par l'historienne de l'architecture Nadja Maillard et le photographe Yves André, l'ouvrage relate l'édification du bâtiment au début du siècle dernier, puis sa démolition pour faire place à Microcity.

www.editions-attinger.ch ou en librairie. (com./réd.)

Dans les musées de Neuchâtel

Cochon, canard, carotte et haricot: «Réponds aux énigmes sur les ancêtres de nos animaux domestiques cachés

dans le musée. Repère ensuite les plantes sauvages à l'origine de nos fruits et légumes.» Animation au Musée d'histoire naturelle pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 10 ans.

Plantes à croquer: «Envie de surprendre vos papilles? Alors voici un atelier pour goûter des fleurs, préparer des beurres aux herbes, des sirops ou encore des confitures!» Animation au Jardin botanique pour les enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 12 ans. A toi de jouer/Lance ton dé: animations en lien avec l'exposition «Argent, jeux, enjeux» au Musée d'art et d'histoire pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 10 ans.

Plus d'infos:
www.atelier-des-musees.ch (com./réd.)

Conférence: La Suisse ou le génie de la dépendance

Confrontant la représentation que se fait d'elle-même la Suisse – un Etat indépendant – à la réalité de son histoire et de ses échanges plutôt chaotiques avec l'extérieur, Joëlle Kuntz pose la question du véritable fonctionnement de la Suisse avec les pays qui l'entourent ou plus largement avec le reste du monde: le succès de la Confédération helvétique tient-il vraiment à son insularité politique? La qualité de la Suisse trouve-t-elle véritablement son origine dans le fait d'être hors de l'Union européenne? Ou a-t-elle plutôt merveilleusement joué de ses relations de dépendances pour contourner son manque de res-

sources énergétiques et pour faire fructifier sa matière grise? Mardi 27 mai 2014 à 20h15 au Club 44, rue de la Serre 64, La Chaux-de-Fonds.

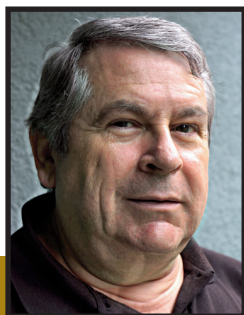
(com./réd.)

Espace abeilles

L'espace abeilles se trouve sur le site Evologia à Cernier. Il propose au public de visiter une exposition, un rucher et une miellerie. L'exposition vous invite à remonter le temps et à suivre l'évolution de l'abeille jusqu'à ce jour. Sur de grands panneaux magnifiquement imagés, vous prenez connaissance de l'identité de cet insecte, de sa structure biologique, de son organisation sociale et du rôle prépondérant qu'il joue dans l'équilibre de notre environnement et notre alimentation.

Les ruches sont réparties dans deux parties distinctes. A l'étage, elles sont placées sur un balcon avec possibilité, lors des visites guidées, de regarder ce qui se passe à l'intérieur de la ruche et du travail spécifique de l'apiculteur. Des ruches vitrées permettent également d'admirer l'animation qui y règne et la sollicitude dont la reine est l'objet. Au rez-de-chaussée on peut voir l'organisation d'un rucher moderne, avec une ruche sur balance et différents modèles en usage aujourd'hui. A l'extérieur, il est possible de s'approcher avec un minimum de danger des trous de vols afin de contempler le va-et-vient des abeilles. Plus d'infos:

<http://espaceabeilles.ch> (com./réd.)



Dans le canton de Neuchâtel, l'année 2014 est bien partie pour devenir celle de l'évaluation. Et cela à plusieurs titres. Pour commencer, un nouveau dispositif apparaît au cycle 1, appelé à donner le ton au(x) suivant(s). Le SAEN appuie la démarche, mais regrette la forme. Comme dans le dossier du post-obligatoire en ville de Neuchâtel, la précipitation apparente risque fort d'être contre-productive.

Pierre Graber

► A la fin du mois d'avril, le CoPil HarmoS¹ a remis d'aplomb le dispositif bancal d'évaluation en vigueur en acceptant les projets d'arrêtés qui lui étaient soumis un peu dans l'urgence.

Qu'est-ce qui n'allait pas?

Pas grand-chose, en fait. Sauf qu'il y avait une lacune depuis l'adoption d'HarmoS et l'intégration des deux années d'école enfantine dans la scolarité obligatoire. Depuis presque trois ans, les enseignantes des deux premiers degrés (1H/2H) sont priées de se référer au PER²... sans base légale. Cela aurait dû être corrigé pour l'année scolaire en cours, mais le projet n'était pas mûr et l'entrée en vigueur a été repoussée à 2014-2015.

Les vertus égarées de la patience

De quoi se plaint-on?

Effectivement, le report d'une année aurait dû permettre une introduction en douceur après avoir informé et consulté les enseignantes concernées. Des tests ont même été conduits dès l'automne passé et jusqu'à ce printemps. Le «hic», car il y en a un, c'est que de nombreuses réserves et interrogations sont apparues à cette occasion et que, malgré tout, la décision de mise en œuvre (objet de l'arrêté) a été prise avant même d'en avoir bouclé le dépouillement.

Une fois encore, associé au travail du groupe de pilotage, le SAEN appuie la démarche et l'esprit

du nouveau dispositif. Il déplore par contre le peu de cas qui a été fait des objections formulées par des enseignantes expérimentées, prêtes à entrer dans le processus pour autant qu'on tienne compte de leurs remarques.

Pour les deux premiers degrés de notre nouvelle école obligatoire, c'est d'une révolution qu'il s'agit! Jusqu'à tout récemment, les enseignantes y avaient l'interdiction de conduire des séquences d'apprentissages scolaires. Aucune évaluation n'y était pratiquée, hors de la précieuse détection de handicaps débouchant sur la mise en place de mesures d'aide adaptées à chacun. L'ancienne école enfantine avait bien sûr des objectifs, pour lesquels on n'avait alors pas besoin d'un plan d'études: notamment assurer la transition entre le milieu familial et le milieu scolaire; favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant; l'aider à s'insérer dans la société et appuyer au besoin les parents dans la recherche d'une solution appropriée aux difficultés psychologiques et physiologiques dont il pourrait souffrir.

Ces classes étant désormais intégrées dans le cycle 1, la progression des élèves est maintenant définie par le PER. A ma connaissance, personne ne conteste cela. Par contre, lors des entretiens d'évaluation à conduire pour chaque élève, il a semblé à de nombreuses collègues que la marque du PER était trop prégnante, en particulier dans la formulation proposée par les outils mis à disposition lors de la phase de test. Bon nombre d'entre elles ont estimé que cela risquait d'être mal compris par les parents et auraient donc souhaité (pour ces années de découverte du monde scolaire) une forme plus immédiatement compréhensible.

Le SEO³ assure que cela sera fait en cours d'exercice, que le recours à l'outil informatique permettra de gérer cela assez aisément. On ne doute pas de ces belles intentions... mais on aurait apprécié davantage encore que l'outil soit adapté immédiatement (même partiellement) pour manifester le respect accordé à celles qui ont testé le dispositif.

«La lenteur arrive souvent au but, tandis que la précipitation s'empêtre en chemin.»⁴

L'évaluation en vedette à la journée syndicale

La journée syndicale 2014 aura lieu le 19 novembre. Réservez la date! Le thème traitera de l'évaluation... mais de celle des compétences des enseignant-e-s.

L'année scolaire 2014-2015 verra en effet la mise en œuvre d'un nouveau dispositif inspiré par ce que nos collègues genevois connaissent déjà. On vous en dira bientôt davantage!

¹ Commission chargée de conseiller la cheffe du département avant que celle-ci soumette les projets d'arrêtés concernant l'école à ses collègues du Conseil d'Etat.

² Plan d'études romand.

³ Service de l'enseignement obligatoire.

⁴ Proverbe turc... dont on espère ne pas vérifier l'exactitude!